

La gestion locative (14 heures)

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal de la mise en location et du bail
- Identifier et prévenir les risques liés à la gestion locative
- Maîtriser la signature du mandat de gestion
- Assurer une gestion locative efficace

INFORMATIONS

Public : Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée : 14 heures

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Plateforme LMS
- Vidéo animée par un formateur qualifié
- Bloc-notes, assistance
- Messagerie formateur

Méthodes d'évaluation :

- QCM d'évaluation

CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : contact@start-learning.fr
www.start-learning.fr

NDA : 32 60 03216 60

Module 1 : Les fondamentaux de la mise en location

7 Heures

Séquence 1 : Le dossier du candidat et la sélection du locataire

- ▶ Éthique professionnelle
- ▶ Lutte contre les discriminations
- ▶ La mise en place de la procédure TRACFIN dans le cadre de la location
- ▶ Respect de la réglementation RGPD
- ▶ Le contenu du dossier du candidat locataire
- ▶ Pièces autorisées / pièces interdites
- ▶ Question de la restitution du dossier au candidat locataire non retenu
- ▶ La bonne sélection du locataire
- ▶ Identifier un ratio de solvabilité
- ▶ Responsabilité du professionnel chargé de l'intermédiation

Séquence 2 : La réglementation de la mise en location

- ▶ Le contenu de l'annonce de location depuis la loi ALUR
- ▶ Contrôles de la DGCCRF et sanctions
- ▶ Retour de l'encadrement des loyers depuis la loi ELAN
- ▶ Calcul et respect des honoraires de location
- ▶ Descriptif des charges locatives : Provision / Forfait
- ▶ Le dépôt de garantie
- ▶ Restitution du dépôt de garantie
- ▶ Liste et détail des réparations locatives
- ▶ Les gros travaux à la charge du propriétaire
- ▶ Travaux et réévaluation du loyer
- ▶ Le congé pour vente ou reprise et les préavis

Module 2 : La pratique de la gestion locative en agence immobilière

7 Heures

Séquence 1 : La sécurisation du mandat de gestion locative

- ▶ Les mentions obligatoires du mandat de gestion locative
- ▶ Les clauses facultatives autorisées
- ▶ Les clauses interdites et clauses abusives
- ▶ La preuve du contenu d'un mandat
- ▶ La nullité du mandat
- ▶ La notice d'information précontractuelle
- ▶ Les mandats conclus « hors établissement » ou « à distance »
- ▶ Rédiger et assurer la fin d'un mandat

Séquence 2 : La gestion locative au quotidien et son contentieux

- ▶ La loi ALUR et ses impacts sur la gestion du locatif
- ▶ Maîtriser le fonctionnement du quittancement des loyers et leur actualisation
- ▶ La gestion des actes juridiques
- ▶ La gestion comptable et administrative
- ▶ La gestion des loyers
- ▶ Gestion d'un bien en copropriété
- ▶ Savoir traiter la régularisation des charges
- ▶ Les obligations en matière d'assurances
- ▶ Rédiger le compte-rendu de gérance

Certification

Qualiopi
processus certifié

Financements

MON COMPTE FORMATION **OPCO** **pôle emploi**

Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.